

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires et collaborateurs des services techniques et aux collaborateurs des services commerciaux des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance et de réassurance, du courtage, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les spécificités de la fonction publique territoriale en matière de prévoyance / santé par rapport aux contrats collectifs d'entreprise. Comprendre le contenu et les enjeux de la réforme de la protection sociale dans la fonction publique. Acquérir les bons réflexes pour appréhender un dossier d'appel d'offres et améliorer la qualité de la réponse.

Quels objectifs pédagogiques ?

Appréhender la réforme en cours sur la PSC dans la fonction publique territoriale.

Savoir répondre aux appels d'offre de la fonction publique territoriale.

Maîtriser les enjeux en termes de risque et les méthodes pour améliorer la qualité de la réponse.

Quelles méthodes mobilisées ?

Les apports théoriques alternent, tout au long du stage, avec des travaux pratiques d'application réalisés sur Excel.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base de l'assurance collective en santé et prévoyance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable équipé du logiciel « Excel » pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Frédéric MOULIN,

Il compte 22 ans d'expérience en actuariat dans le domaine de la Protection Sociale et intervient depuis 4 ans comme actuaire conseil. Ingénieur ENSTA et diplômé du CEA, il est actuaire certifié de l'Institut des actuaires.



La formation en pratique...

Quand et où ?

10 décembre 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation et la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

La protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique

La réglementation actuelle : le décret du 8 novembre 2011

- ✓ Labellisation et convention de participation
- ✓ Participation employeur (modulation possible)
- ✓ Adhésion facultative et absence de sélection médicale
- ✓ Mécanismes de solidarité intergénérationnelle et familiale

La réforme en cours sur la PSC dans la fonction publique

- ✓ Cadre collectif à adhésion obligatoire
- ✓ Participation employeur
- ✓ Mécanismes de solidarité (retraités, familles, anciens agents non retraités)
- ✓ Garanties minimales
- ✓ Traitement fiscal et social
- ✓ Procédure de mise en concurrence
- ✓ Le calendrier de la réforme

Répondre à un appel d'offres prévoyance / santé dans la fonction publique territoriale

Le déroulement de l'appel d'offres

- ✓ Le calendrier minimal
- ✓ Les grandes étapes
- ✓ La grille de notation
- ✓ Les documents à fournir

Problématique des informations manquantes dans l'appel d'offres

- ✓ Démographie détaillée
- ✓ Comptes de résultats antérieurs avec garanties et démographie correspondantes
- ✓ Tarification antérieure
- ✓ Répartition des effectifs par option si l'appel d'offres prévoit des garanties optionnelles

Garanties professionnelles, financières et prudentielles

- ✓ Les informations à fournir et leur interprétation

Rapport entre la qualité des garanties et le niveau de tarif

- ✓ Comment comparer les tarifs (la tarification fait l'objet d'une journée de formation spécifique)

Degré effectif de solidarité

- ✓ Calcul des transferts de solidarité en prévoyance
- ✓ Calcul des transferts de solidarité en santé
- ✓ Modalités de suivi annuel

Maîtrise financière du dispositif (programme d'activité sur 5 ans)

- ✓ L'engagement de maintien de taux
- ✓ L'engagement de non-résiliation
- ✓ Les hypothèses à retenir
- ✓ La présentation des comptes de résultats prévisionnels
- ✓ Le reporting annuel

Moyens destinés à assurer une couverture effective des plus âgés et des plus exposés aux risques

- ✓ Actions de prévention
- ✓ Fonds social
- ✓ Plan de communication spécifique
- ✓ Présence territoriale

Autres critères objectifs

- ✓ Structure et expérience de gestion
- ✓ Gestion des affiliations et cotisations
- ✓ Gestion des prestations
- ✓ Communication, etc

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

exponens

24 rue Tronchet - 75008 Paris

Tél. : 01 44 51 04 00

www.caritat.fr